



La presse canadienne [rel](#)aie cette nouvelle méta-analyse dont nous vous parlions

De plus en plus d'études [Les Santé](#) 12/11/2010 mes de santé parmi la population vivant à proximité

□

La revue en ligne *Dossiers Environnement*, des Presses scientifiques du CNRC, vient en effet de publier les résultats d'une revue de la littérature réalisée par un biologiste américain de l'Université de Washington, Henry Lai, et Blake Levitt, une journaliste scientifique.

« On ne peut plus vraiment continuer à nier les symptômes qui sont rapportés de bonne foi, écrivent-ils. Ces observations couvrent maintenant une période de 50 ans. Il ne s'agit plus de savoir si les symptômes sont d'origine psychosomatique - cela fait insulte aux médecins et aux citoyens qui en font état. La seule question qui se pose maintenant, c'est d'établir des normes d'exposition. »

Les deux auteurs ont identifié plusieurs articles scientifiques qui font état d'effets biologiques causés par des radiations de faible intensité, comparables à ce que

subiraient des personnes vivant à une distance de 50 à 150 mètres d'antennes cellulaires.

Parmi ces effets, on signale une perte de calcium dans des cellules cancéreuses humaines. Chez la souris, on signale une diminution des fonctions reproductives et aussi une hausse de perméabilité de la barrière hémato-encéphalique, censée protéger le cerveau contre les infections.

« Voilà 10 ans, on relevait peut-être une douzaine d'études qui rapportaient des effets de radiations à faible intensité, alors qu'aujourd'hui, nous en avons dénombré plus de 60 » peut-on lire dans l'étude.

Accumulation possible des effets

La plupart des recherches ont été faites à partir d'expositions brèves, mais de plus en plus d'indices laissent croire à une accumulation des effets sur une période prolongée. Ils citent entre autres une étude portant sur cinq générations de souris exposées à des radiations de faible intensité. Alors que cette recherche notait une baisse de fertilité chez la première génération, les auteurs ont trouvé des souris stériles à la cinquième génération.

L'article rapporte aussi les observations faites par trois médecins allemands qui disent avoir observé une hausse abrupte des symptômes de maux de tête, de léthargie, de pertes de concentration, de dépression et de sensations de brûlure parmi la population de Essaimant Rhône, après l'implantation d'un système de télédiffusion numérique.

Risques de cancer

Une étude réalisée sur une population de 1000 personnes, de 1994 à 2004, encore en Allemagne, a trouvé une hausse significative de l'incidence de cancers chez les personnes ayant habité plus de cinq ans à moins de 500 mètres d'une antenne. Le risque de cancer dans ce groupe était trois fois plus élevé que ce qu'on observait chez ceux qui étaient plus éloignés des antennes.

Des résultats semblables ont aussi été obtenus par une équipe israélienne qui a comparé différents groupes à l'intérieur de la ville de Étaya ainsi que des groupes témoins à la grandeur du pays. Le risque de cancer était quatre fois plus élevé dans la zone la plus rapprochée des antennes cellulaires.

À la lumière de ces études, les auteurs américains croient que les normes devraient interdire la construction d'antennes à moins de 500 mètres de la population et à une hauteur minimale de 50 mètres. Présentement, au Canada, aucune norme ne fixe de distance minimale entre une zone habitée et une antenne. On peut d'ailleurs trouver des antennes relais installées sur des façades d'immeubles d'appartements, à quelques mètres seulement des locataires.

[Nouvelles de © La Presse Canadienne, 2010.](#)

